



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Santé publique

Question écrite n° 1018

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement sur l'evolution du SIDA en France et dans l'ensemble des pays europeens. Cette maladie a aussi connu des developpements outre-mer. Aussi, il lui demande de lui indiquer le nombre de cas de SIDA recensés dans les DOM-TOM au 30 juin 1988, sa repartition par departement et par territoire d'outre-mer.

Texte de la réponse

Reponse. - Au 30 juin 1988, 4 211 cas de Sida ont ete recenses a la direction generale de la sante depuis la mise en place de la surveillance en mars 1982. Sur ces 4 211 cas, 188, soit 4,5 p 100, sont domicilies dans les DOM-TOM Au trimestre precedent, 151 etaient domicilies dans les DOM, ce qui correspond a une augmentation de 25 p 100 au cours du deuxieme trimestre 1988. La repartition par departement est la suivante : Guadeloupe : 69 cas ; Martinique : 46 cas ; Guyane : 68 cas ; Reunion : 5 cas.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr•](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1018

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1988, page 2240